

<b>Zeitschrift:</b>	Archives des sciences physiques et naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
<b>Band:</b>	15 (1933)
<b>Artikel:</b>	Sur la présence d'un coin dans une pièce inédite du Néolithique lacustre ancien
<b>Autor:</b>	Reverdin, L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-740647">https://doi.org/10.5169/seals-740647</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

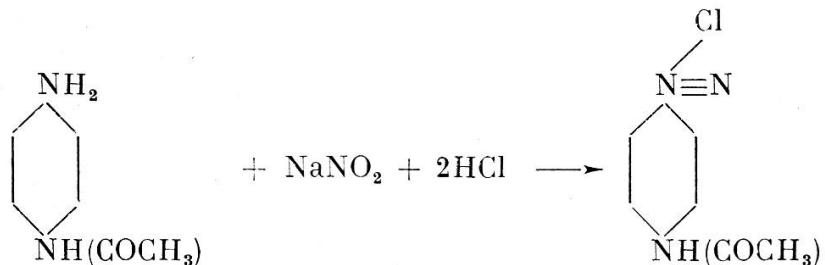
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

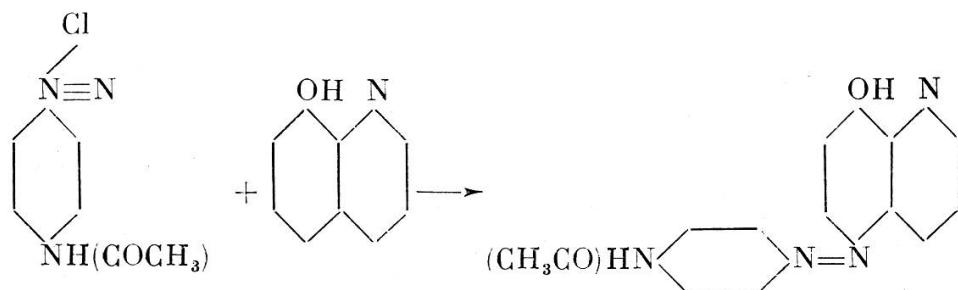
**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

On diazote alors la monoacétyl-*p*-phénoléne-diamine directement, dans la glace, en diluant la pâte obtenue avec un peu d'eau, ajoutant environ 6 ccm de HCl conc., et 24 ccm d'une solution à 20% de nitrite de sodium.



Le sel de diazonium obtenu est copulé sur l'oxyquinoléïne, en versant la solution alcaline chaude (NaOH) de ce dernier corps (5 grs) par petites portions dans la solution glacée du diazodérivé. Le colorant précipite en solution alcaline. Il est très soluble dans l'eau et les acides, d'où il reprécipite par alcalinisation. Par suite de cette forte solubilité du composé, le rendement de l'opération est très faible (lavages).



*Laboratoire de Chimie analytique de l'Université de Genève; Directeur Prof. Dr P. Wenger.*

**L. Reverdin.** — *Sur la présence d'un coin dans une pièce inédite du Néolithique lacustre ancien.*

Durant le mois de février 1933, le Muséum d'histoire naturelle de Genève fit exécuter une fouille dans la station néolithique de Port-Conty (St-Aubin), Neuchâtel, dans le but de récolter du matériel ostéologique. Nous avons eu l'occasion d'examiner et d'étudier également toutes les pièces archéologiques. Notre

attention a été surtout attirée par quelques unes qui sortent de l'ordinaire.

Celle que nous décrirons aujourd'hui a été trouvée dans le niveau inférieur (IV), soit dans le Néolithique ancien qui représente le plus vieux Néolithique lacustre, d'après la chronologie stratigraphique de P. Vouga.

Cette pièce se compose d'un fragment de bois de cerf sub-circulaire de 5 cm de longueur, complètement évidé, sectionné aux deux extrémités. Un des bords présente un bec peu proéminent. Elle rappelle, à première vue, les gaines, sans talon ni tenon, typiques du Néolithique ancien. Mais dans le cas particulier, vu sa faible longueur, ce fragment ne correspond qu'à la partie externe d'une gaine.

Ce qui augmente l'intérêt de cette pièce c'est la présence d'une tige de bois de 8 cm de longueur, traversant la cavité. Elle est cassée à une extrémité, au niveau d'une des coupures du fragment de corne, mais se prolonge encore de l'autre côté, celui muni du bec, sur une longueur de 3,5 cm.

En nettoyant cette pièce, nous avions été intrigué par une fissure parallèle à la tige de bois, qui semblait être comblée, en partie, par un fragment, à la manière d'un coin. Peut-être s'agissait-il d'un simple éclatement du bois. Seul l'examen microscopique permettait d'être au clair à ce sujet. M. Marcel Minod, chef des travaux de botanique à l'Université de Genève, a bien voulu se charger de ce travail délicat. Nous lui exprimons ici nos plus vifs remerciements.

La pièce de bois, après avoir été coupée transversalement, s'est montrée nettement composée de deux parties étrangères l'une à l'autre. La première (partie A) qui forme le manche dans son ensemble, est une branche qui a été employée presque telle quelle, puisqu'elle montre des zones annuelles circulaires presque complètes. La seconde (partie B) a une texture tout à fait différente et a dû être empruntée à une branche de beaucoup plus grand diamètre, car les rayons médullaires sont sensiblement parallèles. Elle a été visiblement introduite ou coincée dans une fente de la première.

Microscopiquement, la partie A possède des vaisseaux relativement petits et des rayons médullaires étroits et assez

nombreux. Elle a été passablement altérée par son séjour dans le gisement; en particulier les cellules se montrent fréquemment dissociées par la disparition de la pectine. Le bois est pénétré de place en place par des structures qui doivent appartenir à des racines.

La partie B possède de très gros vaisseaux. Le tissu fibreux se présente dans un état de conservation remarquable et les rayons médullaires, espacés de plusieurs millimètres, sont larges.

Ainsi, notre première idée était confirmée. Le fragment qui apparaît dans la fissure a été introduit volontairement. C'est la première fois que l'on signale l'utilisation du coin dans la technique des Néolithiques.

Dans le cas particulier, ce coin devait empêcher la sortie de la pièce en bois de cerf. L'ensemble, tel qu'il nous est parvenu, représente donc l'extrémité d'un instrument. Celui-ci pouvait être, à notre avis, soit un casse-tête, soit l'extrémité d'un manche de hache, le fragment de bois de cerf faisant l'office d'une sorte de poignée.